



PV CC Coppet 2/2016

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET  
LEGISLATURE 2011-2016**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2016**

Début de la séance : 20h15  
Présidence : Monsieur Yves Riesen

**Ordre du jour :**

1. **Appel ;**
2. **Présentation par le Lieutenant Graber de la gendarmerie vaudoise sur le concept de coordination ;**
3. **Approbation du Procès-verbal du 1er février 2016 ;**
4. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
5. **Communications de la Municipalité ;**
6. **Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;**
7. **Rapport de la commission de la Mobilité concernant le préavis No 16/2015-2016 relatif à la demande de crédit de CHF 67,000.00 pour l'aménagement du parking existant sur la parcelle No 122 à la rue de la Gare ;**
8. **Rapport de la commission de la Mobilité concernant le préavis No 17/2015-2016 relatif à la demande de crédit de CHF 28,100.00 pour la réfection de la partie copétane du chemin des Fontaines ;**
9. **Rapports des commissions de Finance et de Gestion le préavis No 18/2015-2016 relatif au changement d'affectation du fonds de réserve de la provision du service des eaux en faveur du fonds de réserve de la provision du service de l'épuration des eaux ;**
10. **Adaptation des indemnités du Conseil communal, législature 2016-2021 ;**
11. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
12. **Divers et propositions individuelles.**

## 1. Appel

Présents : 43  
Excusés : 11  
Absents : 1

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.  
Majorité à 22 voix.

## 2. Présentation par le Lieutenant Graber de la gendarmerie vaudoise sur le concept de coordination

La présentation vous est jointe à ce PV.

Mme N. Imesch remercie le Plt Graber et ouvre la parole à ce sujet.

M. M. Steib : La Police du commerce fait-elle partie de la Gendarmerie ?

Plt Graber : La Police du commerce n'est pas rattachée à la Police Cantonale.

M. M. Steib : Et la Police ferroviaire ?

Plt Graber : La Police ferroviaire fait partie de la Police des transports.

M. R. Camponovo : Quelle sera la fréquence d'ouverture de la Gendarmerie de Coppet ?

Plt Graber : Il faut encore fixer les heures d'ouverture des guichets. Lorsque qu'ils seront fermés, ça ne veut pas dire que la Gendarmerie est fermée, car nous désirons augmenter notre visibilité avec notre présence sur le terrain. La Gendarmerie sera ouverte plusieurs fois par semaine, mais n'aura pas des horaires de bureau. Le personnel sera attribué au poste de Coppet.

Mme L. Bory : Avec l'ouverture du poste de Gendarmerie de Coppet, est-ce que cela va renforcer la présence de nuit ?

Plt Graber : Actuellement il y a déjà des patrouilles sur le secteur, ce sont les patrouilles de Bursins et si celles-ci sont occupées c'est le poste de la Blécherette qui se déplace. Sur La Côte, il y a beaucoup de patrouilles. Elles se déplacent toujours en relation avec l'urgence.

Mme L. Bory : Que faites-vous en cas de tapage nocturne ou d'alcoolisme ?

Plt Graber : Le règlement de police permet d'arrêter les personnes. La décision est prise sur place selon les places disponibles en cellule et la gravité du délit.

M. F. Keller : Est-ce que la structure actuelle fonctionne bien ? N'a-t-on pas tendance à revenir sur le système Gendarmerie-Police d'il y a 20 ans qui a été démantelé ? Est-ce que les rapports de coordination entre les structures fonctionnent ?

Plt Graber : La Gendarmerie actuelle est différente d'il y a 20 ans. Les gendarmes ne travaillent plus seul, car la délinquance est différente. Nous avons renforcé l'ancrage territorial de la Gendarmerie. La coordination entre les structures est facile à Coppet, nous nous réunissons une fois par semaine. Chacun a son rôle et cela fonctionne bien comme ça. Le niveau de sécurité est bon et nous avons un bon retour de la population. Nous avons aussi diminué les coûts.

M. E. Charlot-Valdieu : Est-ce que cette coordination entre structures fonctionne aussi ailleurs ?

Plt Graber : Actuellement, c'est une particularité Vaudoise. Ce fonctionnement a été proposé au Commandant de la Gendarmerie, afin de mettre les différents acteurs autour d'une même table. Pour le moment cela n'existe pas ailleurs sur le Canton de Vaud. Les Genevois sont invités à participer à ce rapport et Genève est intéressé à ce système et viendra en discuter à Coppet.

Mme I. Naville : Que fait-on des cambrioleurs arrêtés ?

Plt Graber : Ils sont auditionnés, puis ils sont mis en arrestation provisoire et ils passent devant le procureur. Selon la gravité, ils sont gardés ou pas. Cela dépendant de la nature du délit, du risque de fuite et de la disponibilité dans les prisons. La police n'a aucun moyen de pression.

M. M. Steib : Peut-on obtenir les liens mentionnés lors de cette présentation ?

Plt Graber : Absolument, la présentation sera jointe au PV.

M. A. Rasanayagam : Que faites-vous des cambrioleurs étranger ?

Plt Graber : La procédure est la même pour les étrangers que pour les Suisses. Puis certains sont renvoyés dans leur pays ou ont des cartes de sortie et certains sont sous mandats d'arrêts.

M. G. Produit : Après la fermeture de la Gendarmerie de Coppet, l'ensemble des Communes était inquiète, car c'était un moment où il y avait une émergence des soucis sur l'ensemble du territoire de Terre-Sainte. Il remercie Mme N. Imesch qui a œuvré pour qu'aujourd'hui nous ayons ce type de prestations. Actuellement, la collaboration Gendarmerie-Police est bonne et les problèmes se résolvent. M. G. Produit remercie la Gendarmerie pour sa visibilité sur le territoire. Il rappelle que toutes les structures étaient présentes lors de la Fête du Bourg et qu'il n'y a eu aucun incident.

Mme N. Imesch remercie le Lieutenant Graber et le Sergent Valenta, et confirme leurs bonnes collaborations et souhaite que cela perdure.

### 3. Approbation du Procès-verbal du 1er février 2016

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

M. R. Camponovo : p. 284 point 5, à la première ligne, peut-on vérifier sur l'enregistrement que M. G. Produit utilise réellement le mot heurté ? Il souligne aussi que le 2<sup>ème</sup> alinéa de cette intervention n'engage que son auteur.

Il précise que p. 288 point 10, il s'agit de l'Office Fédéral de l'environnement et de l'Office Fédéral de l'énergie.

*Après vérification, le mot heurté a bien été prononcé comme transcrit.*

M. M. Gada : p. 286 point 7. Il demande le sens de la deuxième phrase du premier paragraphe.

M. Y. Riesen rectifie le texte: De plus, il informe que le Conseil régional n'a pas suivi les recommandations et que **dans** le dispositif d'investissement solidaire :

- les cercles porteurs **sont** passés de 70% à 56%, et
- les cercles solidaires **sont** passés de 30 % à 44 %.

Mme P. Gallimard : p. 289 point 10. désire annuler la phrase de son intervention. « Elle propose également que les professionnels participent financièrement », car elle ne pense pas avoir dit cela.

*Après vérification, cette phrase n'a peut-être pas été dite dans ces termes, mais au vu de la réponse de M. J.-C. Trotti, une proposition de ce style a bien été faite.*

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Le PV du 1<sup>er</sup> février 2016 est approuvé à la majorité avec 9 abstentions.

### 4. Communications du Bureau du Conseil communal

Le président fait part du courriel reçu par l'association The Meal-Mies. Cette association lutte pour une nourriture saine avec des produits du terroir. Jeudi 21 avril à 19h30 au Théâtre de Coppet, sera diffusé le film « En quête de sens » suivi d'une discussion. Le bénéfice sera partagé entre de l'association et les auteurs du film.

### 5. Communications de la Municipalité

M. G. Produit : Il soutient l'association The Meal qui part d'une initiative qui estime que si l'on mange local on résout un certain nombre de problèmes que la planète a et le film projeté est très intéressant. En 2020, ils organiseront une marche vers Genève venu de plusieurs parties du monde.

La péréquation financière, suite à la nouvelle imposition des entreprises, sera douloureuse :

- 2017, 600'000.- de facture donc 2pts d'impôt
- 2018, 1'200'000.- de facture donc 4pts d'impôt
- 2019, 1'800'000.- de facture donc 6pts d'impôt

En tout nous devons nous attendre à 12pt d'impôt supplémentaire en 3 ans.

Toutes les communes de Terre Sainte vont souffrir de cela et la résistance s'organise avec l'Association des Communes Vaudoises pour inciter le Conseil d'Etat à revoir sa position.

Une initiative populaire circule. Elle demande aux autorités qu'ils fassent le nécessaire pour qu'un établissement public ouvre d'ici un an. Il faut que 15% des électeurs de Coppet signent cette initiative pour qu'elle soit validée. Puis, un préavis devra être soumis au Conseil. De son côté, la municipalité va poursuivre le travail qu'elle a déjà initié.

Une enquête de mobilité désirée par la municipalité sera envoyée aux Copétans aux environs de Pâques. La municipalité désire connaître l'avis de la population concernant la mobilité, les mesures pilotes et leurs impacts. La population pourra exprimer des propositions dans cette enquête. La municipalité attend le retour du questionnaire rapidement, car les bacs doivent disparaître en mai ou être mis à l'enquête.

Mme H. Rossat a été contactée par M. G. Produit suite à deux courriers, dont la Commune a répondu, puis à son article dans le courrier du lecteur du Journal de la Côte et son tout-ménage. Ils ont eu un échange de points de vue. Tous les deux sont d'accord avec une limitation de la vitesse. Le Syndic tiendra informée Mme Rossat des résultats de l'enquête.

*M. J.C. Trotti* : Les communes de Founex et Coppet ont demandé à la déchetterie d'essayer de faire des économies et d'être plus écologique. C'est pourquoi certaines bennes ont été remplacées et déplacées. L'accessibilité de ces bennes n'est pas optimale. Les côtés positifs et négatifs de ce changement vont être discutés.

*Mme N. Imesch* : La Municipalité travaille actuellement sur la pose de caméra vidéo-surveillance à la gare de Coppet. Après discussion avec la Gendarmerie, contact a été pris avec les CFF qui ont proposé l'installation de vidéo surveillance, celle-ci se fera par les CFF. La présentation de ce projet a été faite à la Commission Municipale, et comme le budget a déjà été voté, l'installation de 3 caméras se fera prochainement à la gare de Coppet.

*M. G. Produit*

Préavis déposés pour la prochaine séance du 25 avril 2016 :

- demande de crédit pour l'achat de la parcelle n°214 de Coppet
- demande de crédit pour assainir le poste « débiteurs » des comptes de la Fondation des Toises

## 6. Communications des délégués aux divers Conseils intercommunaux

Aucun représentant ne désire prendre la parole.

## 7. Rapport de la commission de la Mobilité concernant le préavis No 16/2015-2016 relatif à la demande de crédit de CHF 67,000.00 pour l'aménagement du parking existant sur la parcelle No 122 à la rue de la Gare

A la demande du Président, le rapporteur de la Commission de la Mobilité, Mme L. Bory, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. M. Gada : Est-ce qu'une réfection est prévue à la rue des Murs ?

M. J.-C. Trotti : Une réfection a été discutée avec la continuation du trottoir côté mur, ce qui va supprimer des places de parcs. Ce qui pour le moment n'est pas envisageable. La route sera cependant réparée.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 42

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 16/2015-2016 relatif à la demande de crédit de CHF 67,000.00 pour l'aménagement du parking existant sur la parcelle No 122 à la rue de la Gare, est accepté à l'unanimité.

**8. Rapport de la commission de la Mobilité concernant le préavis No 17/2015-2016 relatif à la demande de crédit de CHF 28,100.00 pour la réfection de la partie copétane du chemin des Fontaines**

A la demande du Président, le rapporteur de la Commission de la Mobilité, Mme L. Bory, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 42

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 17/2015-2016 relatif à la demande de crédit de CHF 28,100.00 pour la réfection de la partie copétane du chemin des Fontaines, est accepté à l'unanimité.

**9. Rapports des commissions de Finance et de Gestion le préavis No 18/2015-2016 relatif au changement d'affectation du fonds de réserve de la provision du service des eaux en faveur du fonds de réserve de la provision du service de l'épuration des eaux**

A la demande du Président, le rapporteur de la Commission des Finances, M. F. Formenti, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la Commission de Gestion, M. E. Charlot-Valdieu, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 42

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 18/2015-2016 relatif au changement d'affectation du fonds de réserve de la provision du service des eaux en faveur du fonds de réserve de la provision du service de l'épuration des eaux, est accepté à l'unanimité.

**10. Adaptation des indemnités du Conseil communal, législature 2016-2021**

Le Président demande la correction des dates du dernier paragraphe. Il faut lire : la législature 2016-2021, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et non la législature 2011-2016, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Le Président ouvre la discussion.

M. E. Charlot-Valdieu : De quand date la dernière augmentation ?  
M. Y. Riesen : La dernière augmentation date d'il y a 5 ans.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 42

Non : 0

Abst. : 0

L'adaptation des indemnités du Conseil communal, législature 2016-2021, est acceptée à l'unanimité.

### **11. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour**

Le Président donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 42

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

### **12. Divers et propositions individuelles**

Mme C. Manoury : Suite au départ de l'Académie Menuhin de Coppet, que fait la Commune avec les CHF 59'000.00 de loyer offert lors de la votation du préavis de l'année dernière.

Mme I. Naville : Comme l'Académie est partie, le préavis de 59'000.00 n'a plus lieu d'être. La municipalité a décidé de leur donner une subvention de CHF 25'000.00, si l'Académie présentait quatre petits concerts et 3 grands concerts gratuits à Coppet.

M. J.-P. Blanchoud : Est-ce que le questionnaire sur la mobilité peut être distribué à toutes les Communes de Terre-Sainte, les communes étant interdépendantes ?

M. G. Produit : Les questions sont spécifiques à Coppet, comme les essais que nous sommes en train de faire et comme la traversée du Bourg et ses alentours. La municipalité peut proposer ce questionnaire aux autres communes afin qu'ils l'adaptent, cependant les réponses doivent être reçues avant le mois de mai et cela engendrerait un long travail.

Mme L. Volant : Suite à la lettre de Mme H. Rossat, qui reflète un certain malaise avec les bacs et à la mini-enquête qui a été effectuée, Mme L. Volant se demande quel avenir voit-on pour Coppet ? Est-il possible d'offrir un catalogue d'idées à présenter à la population pour connaître son avis ?

M. G. Produit : Les voix sont en générales négatives pour les bacs et nous devons voir ce qu'il ressort du futur sondage. Nous devons anticiper l'après bacs du mois de mai 2016 et travailler ce sujet avec la municipalité, puis nous vous soumettrons nos idées. Cependant, le gabarit réduit de la route va rester, il faut trouver une solution peu onéreuse et plus populaire pour cela. Nous avons une évaluation chiffrée sur la diminution de vitesse qui est positive. La population doit donner son avis sur les restaurants, les parkings et la mobilité, mais nous ne voulons pas entrer dans l'idée d'un catalogue comme la Commune de Nyon l'a fait.

Mme L. Bory : Selon la Commission de mobilité, l'idée du provisoire est bonne, maintenant le projet des bacs est à adapter. Il serait bien de demander aux syndicats des communes environnantes de distribuer le questionnaire à la population.

M. P. Produit : Les questions sont précises sur Coppet, mais l'idée est à discuter avec nos Municipaux.

M. R. Camponovo : La Municipalité n'a pas la notion de participation aux divers projets. Il n'y a pas de catalogue de mesures qui pourrait donner des pistes. Mme H. Rossat demande dans sa lettre que la population participe. Afin d'éviter le rejet des projets par la population, il serait préférable d'informer celle-ci avant la fin des projets. Pour l'éclairage sous les arcades, le groupe de travail étudie le projet, ce groupe est composé de membres de la Commission d'urbanisme et de la Commission des sites, mais les commerçants et les habitants ne sont pas invités à participer ! Sur le site de l'Etat de Vaud, il y a un document « participation et logement » qui est très bien fait et qui explique comment faire participer la population.

M. M. Gada : Où en est le projet d'éclairage des arcades ?

M. J.-C. Trotti : Deux rencontres ont déjà eu lieu et quatre architectes y travaillent. Un cahier des charges en est ressorti. Le 18 juillet 2016 se tiendra le jugement du concours.

M. M. Gada : Qu'en est-il des projets de restaurants ?

M. G. Produit : Le principe d'un projet de restaurant sur l'esplanade a été accepté par le SDT (Service Du Territoire), cependant le SIPaL (Service Immeubles, Patrimoine et Logistique) n'autorise pas une construction importante sur l'esplanade. Nous devons retravailler le plan sur un niveau. Pour le restaurant qui se trouve dans le château, il y aurait une opportunité pour l'ouvrir un peu plus. Un commerce de bouche qui va proposer de la restauration le midi va ouvrir sous les arcades de Mme Duvillard. Ces projets sont privés. Nous sommes sur un projet d'agrandissement de la Copétane avec le voisin de celle-ci pour y faire une auberge.

Mme I. Naville : Le Café Express rouvrira. Il n'y aura ni kébab, ni tabac, ni alcool, mais des sandwiches et des pâtisseries.

M. J.-P. Blanchoud : Est-il possible de reboucher les trous qui se trouvent sur la route de Tannay ?

M. J.-C. Trotti : Le taconnage se fera avec celui des autres routes lorsque la température le permettra, car les fabriques de goudron ne rouvrent que fin mars- début avril.

M. Gada : Comment se fait-il que des plans ont été dessinés et que nous ayons voté un préavis pour le restaurant de l'esplanade, alors que nous ne pouvions pas construire sur cette parcelle ?

M. G. Produit : Nous pouvons construire sur cette parcelle, nous avons des préavis favorables, cependant nous devons diminuer la hauteur et l'emprise au sol, car le projet est trop grand.

M. R. Camponovo : La Commune de Commugny a refusé les nouveaux statuts du Conseil régional parce que les remarques qu'elle a soumises n'ont pas été retenues. Qu'en est-il des remarques de la Commune de Coppet ? Dans un document du DISREN, (Dispositif d'Investissement Solidaire de la Région Nyonnaise), il est écrit que la région peut être propriétaire des équipements touristiques, sportifs et culturels. Qu'en est-il ?

M. G. Produit : Une demande a été faite pour qu'il n'y ait pas que les Municipaux qui puissent travailler dans le Comité de direction. La réponse a été négative. Toutes les propositions qui ont été faites ont été passées au crible, une feuille avec 250 remarques a été présentée à la commission et toutes les remarques ont été discutées, aucunes propositions de la Commune de Coppet n'a été retenue. Commugny a refusé et c'est dommageable pour la région.

Mme. A. Cherbuin : La Commission a demandé que le Conseil régional fonctionne comme un Conseil communal avec une commission de gestion et une commission des finances sur des demi- législatures, que le Conseil régional soit proactif et puisse mettre en avant des projets et que le CoDir (Comité de direction) soit ouvert aux non-municipaux. Les réponses ont été négatives.

M. G. Produit : Au sujet du DISREN, cet article est uniquement là par prudence, car pour le moment il n'y a pas de projet, mais cela n'est pas exclu. D'autre part, s'il y a par exemple besoin d'un parking Park&Ride, la commune concernée sera porteuse du dossier et le financement sera régional.

M. P. Girardi : L'académie Menuhin ayant quitté la Commune, le préavis que nous avons voté était pour le loyer et n'était pas un don. Ces CHF 25'000.00 devrait passer par un préavis pour faire une donation à l'académie.

M. Produit : Notre but est que si donation il y a, les prestations doivent être maintenues. La Municipalité n'a pas trouvé ce départ élégant, mais il n'y aura probablement pas de préavis, car la Municipalité a la possibilité de faire ce don sans passer par un préavis.

M. M. Steib : Pouvez-vous nous dire où se trouve le squat ?

M. G. Produit : Il se trouve à la Route de Suisse 9, vers l'Eglise St- Robert.

M. M. Steib : Les Communes de Founex, Tannay et Céligny ont des abris de bus. Est-il envisageable de mettre un abris-bus à la gare ?

M. J.-C. Trotti : Le préavis que nous avons présenté concernant les abris-bus a été retiré lors de cette législature. Une étude a été faite, mais le montant était trop important. Est-il utile d'avoir un abri bus,

car il y a des abris à la gare ? Par contre, nous avons effectué une estimation pour les abris de campagne comme Ch. des Rannaux, Rte de Tannay etc...Nous devons en discuter avec la Municipalité.

M. R. Camponovo : Il remercie M. P. Girardi pour sa réponse dans le courrier des lecteurs du Journal de La Côte. Il est nécessaire d'avoir une vision globale et les réactions ont surtout été sentimentales.

M. L. Bory : Après vous avoir informé des défauts des lampes du port et du débarcadère, les lumières du port sont réparées, mais pas celles du débarcadère.

Mme. A. Cherbuin : Elle tient à préciser que la RIE III n'est pas une réforme de la péréquation, mais une réforme d'imposition des entreprises. Ceci afin de baisser l'imposition des entreprises suisses et à augmenter l'imposition des entreprises étrangères basées en suisse, afin d'égaliser leurs impôts. Un accord a été passé avec les entreprises suisses qui, en contrepartie des baisses d'impôt, participent au financement des places en crèche ce qui allègera la charge des Communes. C'est l'Union des Communes Vaudoises qui demande une révision de la péréquation, afin d'augmenter la participation des communes riches et cette révision d'a rien à voir avec la RIE III.

Mme P. Gallimard : Elle désire savoir si la pollution sonore des avions est plus importante.

M. G. Produit : L'aéroport de Genève a de plus en plus d'avions, mais les normes n'ont pas changé. La technologie a changé et les avions tournent plus vite, donc sur nos têtes. Le bruit est aussi différent si l'avion décolle ou atterri. La Commune de Coppet participe aux réunions des communes riveraines et nous discutons du développement de l'aéroport. Les avions sont plus grands, mais plus silencieux. L'aéroport a une réelle augmentation des voyageurs. Le développement de l'aéroport demande aussi un développement de l'infrastructure routière qui ne sera pas payée par l'aéroport. Les Communes doivent discuter et ont évidemment des intérêts divergents.

M. F. Keller : Il confirme les propos de M. G. Produit et précise qu'il y a plus de décollage sur Lausanne. Les conditions météorologiques ont changé ces 30 dernières années, le couloir est étroit et il n'y a pas beaucoup d'option. Il faut effectivement insister auprès des constructeurs pour qu'ils réduisent le bruit des avions.

M. G. Meylan : Pouvez-vous nous donner des nouvelles du projet de la patinoire-piscine ?

M. G. Produit : Le 12 avril 2016, le Tribunal vient sur place avec les opposants.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance du Conseil Communal à 23h00.

**La prochaine séance est prévue le lundi 25 avril 2016 à 20h15.**

Le Président

La Secrétaire :

Yves Riesen

Claitre Gavin

## Table des matières

# GENDARMERIE

## Présentation au Conseil communal de Coppet

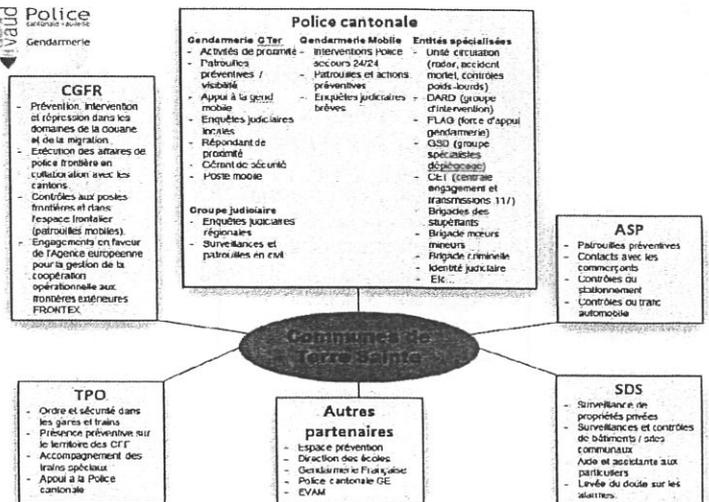
Lundi 14 mars 2016

Plt Graber, chef arrondissement La Côte

- 1 Organisation de la Gendarmerie
- 2 Présence des différents acteurs de la sécurité en Terre Sainte
- 3 Le rapport de coordination hebdomadaire
- 4 Le répondant de proximité
- 5 Le poste mobile
- 6 Le gérant de sécurité
- 7 Le nouveau poste de Gendarmerie de Coppet
- 8 Questions

### GENDARMERIE TERRITORIALE Arrondissement La Côte

- 2 postes de Gendarmerie chef-Beux + GIS
- ⊙ 4 postes de gendarmerie
- ★ 2 postes antenne
- ▲ 1 centre de gendarmerie mobile (CGM)



Police cantonale		
<b>Gendarmerie G Ter</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Activités de proximité</li><li>- Patrouilles préventives / visibilité</li><li>- Appui à la gend. mobile</li><li>- Enquêtes judiciaires locales</li><li>- Répondant de proximité</li><li>- Gérant de sécurité</li><li>- Poste mobile</li></ul>	<b>Gendarmerie Mobile</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Interventions secours 24/24</li><li>- Patrouilles et actions préventives</li><li>- Enquêtes judiciaires brèves</li></ul>	<b>Entités spécialisées</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Unité circulation (radar, accident mortel, contrôles poids-lourds)</li><li>- DARD (groupe d'intervention)</li><li>- FLAG (force d'appui gendarmerie)</li><li>- GSD (groupe spécialistes dépiégeage)</li><li>- CET (centrale engagement et transmissions 117)</li><li>- Brigades des stupéfiants</li><li>- Brigade mœurs mineurs</li><li>- Brigade criminelle</li><li>- Identité judiciaire</li><li>- Etc...</li></ul>

CGFR
<ul style="list-style-type: none"><li>- Prévention, intervention et répression dans les domaines de la douane et de la migration.</li><li>- Exécution des affaires de police frontière en collaboration avec les cantons.</li><li>- Contrôles aux postes frontières et dans l'espace frontalier (patrouilles mobiles).</li><li>- Engagements en faveur de l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures FRONTEX.</li></ul>

TPO
<ul style="list-style-type: none"><li>- Ordre et sécurité dans les gares et trains</li><li>- Présence préventive sur le territoire des CFF</li><li>- Accompagnement des trains spéciaux</li><li>- Appui à la Police cantonale</li></ul>

ASP
<ul style="list-style-type: none"><li>- Patrouilles préventives</li><li>- Contacts avec les commerçants</li><li>- Contrôles du stationnement</li><li>- Contrôles du trafic automobile</li></ul>

### SDS

- Surveillance de propriétés privées
- Surveillances et contrôles de bâtiments / sites communaux
- Aide et assistance aux particuliers
- Levée du doute sur les alarmes

### Autres partenaires

- Espace prévention
- Direction des écoles
- Gendarmerie Française
- Police cantonale GE
- EVAM

## Pourquoi un rapport de situation ?

- Développer la coordination entre les divers acteurs de la sécurité agissant en Terre Sainte
- Prioriser les actions préventives ou répressives à mener
- Diminuer le sentiment d'insécurité par une meilleure visibilité sur le terrain
- Réduire le temps de réaction entre l'événement ou le phénomène et la prise de mesures
- Pouvoir associer rapidement d'autres partenaires selon la problématique rencontrée
- Renseigner objectivement et régulièrement les autorités politiques de la situation

## Quand et où se déroule-t-il ?

## Qui participe à ce rapport ?



### Rapport hebdomadaire de situation de Terre Sainte

**Endroit:** Terre Sainte, locaux administration communale de Coppet

**Fréquence:** tous les jeudis matin de 0930 à 1100

**Participants:** Chef de poste Gendarmerie de Nyon ou remplaçant, adj Oberli ou sgtm Bovard  
Secrétaire Commission de sécurité, Chef de service, M. Pivowarczyk  
Répondant de proximité (partenariat – médiation), sgt Valenta  
Représentant du Corps des gardes-frontière (CGFR), sgtm Bruttin  
Représentant Police des Transports (TPO), sgtm Gothuey  
Responsable opérationnel des ASP, sgt Bonjour  
Représentant Gendarmerie genevoise  
Responsable sécurité privée SDS, M. Arabi

**Selon les thèmes ou problèmes abordés présence de:**  
Chef arrondissement ou son adjoint, plt Graber ou adj Tchagaunova  
Représentant(s) politique(s) des communes de Terre Sainte  
Chef judiciaire de région, Commissaire Vautherin  
Gérant de sécurité, sgtm Lambiel  
Répondant Espace prévention / Travailleur social de proximité  
Représentant(s) des écoles publiques ou privées  
Répondant de l'EVAM

## Quels sont les buts du rapport ?

### Buts du rapport

- Prendre connaissance de la situation en matière de cambriolages / délits
- Passer en revue les événements marquants de la semaine (incivilités / dommages)
- Evaluer l'efficacité des mesures en cours (préventives ou répressives)
- Echanger les informations entre les partenaires
- Fixer; adapter les mesures pour la semaine

**Total des événements  
gérés par la gendarmerie  
à Coppet en 2015 :**

**591**

## Campagne en cours au niveau VD (Crépusculo)

**CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE**

Vous travaillez  
**ENCORE** ils travaillent  
**DÉJÀ...**



- Simulez une **PRÉSENCE** !
- Allumez une **LUMIÈRE**  
**AVEC MINUTERIE** !
- Signalez tout **COMPORTEMENT**  
**SUSPECT** au **117** !

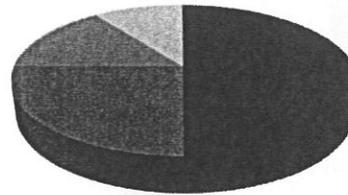
Votre Police

 [votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)  
urgences 117

## Le répondant de proximité pour le district de Nyon



## Missions et responsabilités



- 1 Identifier et résoudre des problèmes récurrents à l'échelle locale en développant le partenariat
- 2 Appuyer les Chefs de postes dans les relations avec les autorités communales et les résolutions de problèmes
- 3 Favoriser le recueil de renseignement judiciaire mais aussi pour le DRPC (Détachement Renseignement Police Cantonale)
- 4 Mener des actions de prévention avec les gérants de sécurité

## Systeme SMARE

### Approche systematique de resolution de probleme

- S = SITUATION
- M = MESURES TRANSITOIRES
- A = ANALYSE
- R = REPONSE (prev / repr / part.)
- E = EVALUATION

21

## Typologie d'evenements traites

- Incivilités
- Bagarres
- Groupes perturbateurs
- Dommages à la propriété
- Nuisances sonores



## Typologie d'evenements traites

- Exhibitionnisme



- Fugues / disparitions (proactifs)



## Typologie d'evenements traites

- Problemes environnementaux

- Epaves



- Déchets



- Personnes demunies



## Typologie d'événements traités

- Circulation
- Problèmes de voisinage (médiateur)



## Poste mobile de gendarmerie



**Périodes de présence  
en Terre Sainte  
du 1<sup>er</sup> août 2015 à ce jour :**

67

## Buts / Missions

- Créer un poste mobile rattaché à la gendarmerie territoriale
- Lutter contre le sentiment d'insécurité, par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits identifiés comme posant des problèmes et autres terrains clés
- Offrir aux citoyens les services de base d'un poste de gendarmerie directement dans les secteurs où il n'y a pas de poste de gendarmerie déjà établi

## Buts / Missions

- Desservir ce poste itinérant sur le territoire des communes ne disposant pas d'une police communale et là où on en a besoin
- Renforcer cette action simultanément par une patrouille à pied ou à vélo
- Exploiter ce poste mobile également lors de manifestations diverses

## Activités des Gérants de sécurité

- Gestion, mise en place et réactualisation des concepts Popul - Info délits
- Analyse des manifestations à risque (POCAMA, [www.vd.ch/manifestation](http://www.vd.ch/manifestation))
- Tenue et animation de stands prévention
- Animation d'actions de prévention (lieu public, commerces)
- Analyses sécuritaires habitations & commerces & PME

## Activités des Gérants de sécurité

- Animation conférences écoles (8 - 11ème année)
- Animation conférences diverses (prévention cambriolages, vols, nouvelles technologies, gestion des situations d'agression...)
- Conciliations extrajudiciaires
- Participation à des rapports de gendarmerie (arrondissements) et des CRPS

## Informations «Info-Délits»

Version papier et e-mail



## Poste de Gendarmerie de COPPET



## Où nous trouver

- Facebook – police cantonale vaudoise
- Twitter – police vaudoise
- Mediapolice.ch
- Police.vd.ch

### Statistiques vaudoises de la criminalité et de la circulation

<http://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/statistiques/>

### Les cartes hebdomadaires des cambriolages commis dans les habitations et dans les commerces

<http://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/medias/cartes-des-cambriolages/>

### Les sources publiques concernant les actions de préventions de la police cantonale vaudoise

<http://www.vd.ch/themes/securite/prevention/>



L'application tourne sur IOS et Android. Elle permet de recevoir les alertes et les actualités de la police en continu



Merci de votre attention  
A disposition pour vos questions

[www.police.vd.ch](http://www.police.vd.ch)